

# *Pas perdu*

Groupe d'écriture  
sur la mémoire  
des métiers pénitentiaires



*Pas perdre...*

*La Petite Raquette*

*La Santé*

*Bernadette Dherouville, Marie-Thérèse Bonafos, BM, MTA*

*Franck Balandier, Alain Barbier, Michel Bronet*

*accompagnés par Nicole Caligaris*

*A*u-delà des hommes et des lieux, le travail de mémoire se poursuit suivant les traces laissées par les uns comme par les autres.

À l'occasion de l'exposition « l'impossible photographie : prisons parisiennes 1851-2010 » organisée par le musée Carnavalet au premier semestre 2010, en partenariat notamment avec la direction de l'administration pénitentiaire et avec l'école nationale d'administration pénitentiaire (Enap), un groupe de huit personnes ayant travaillé à la Petite Roquette, aujourd'hui détruite et à la maison d'arrêt de Paris La Santé ont partagé un moment d'échange et d'écriture, sous la conduite de Nicole Caligaris et sous l'égide de la direction de la formation continue de l'Enap.

Réagissant aux clichés anciens ou actuels, la parole se livre et fait surgir les expériences, les souvenirs, les étonnements ou les incertitudes.

Visuel et discours se nourrissent réciproquement pour re-créeer un univers, une atmosphère parfois disparue, mais toujours vivante.

C'est cet aperçu au travers d'un œil(leton) aussi personnel qu'unique, qui vous est proposé, souhaitant ainsi apporter une autre dimension à la rétrospective proposée par l'exposition du musée.

*Valérie Decroix,  
directrice de l'Enap*

*Maison d'arrêt  
de la Petite Roquette*

*Bernadette, BM, Marie-Thé, MTA*



© Roger Eyraud / Roger Viollet

### L'entrée de la prison de la Petite Roquette

Vue de loin en 1972, la prison de La Petite Roquette était imposante de noirceur, ceinturée de grands murs et de grilles, mais au fur et mesure que vous l'approchiez elle paraissait différente presque intégrée dans le paysage urbain de l'époque. La première grille foncée se situait légèrement en retrait d'une allée d'arbres. Le plus souvent elle était ouverte. Les guérites sur les côtés n'étaient pas utilisées. Régulièrement des voitures stationnaient devant ou sur le côté, plus ou moins bien rangées. En levant les yeux, vous découvriez l'inscription surmontée du drapeau français. Là, vous n'étiez plus dans une banale structure, aussi imposante fut-elle, mais face à une prison de femmes avec toute sa symbolique.

Le choc fut grand pour moi, éducatrice stagiaire. Une grande prison pour femmes. Mais qu'avaient-elles fait pour en être là ? Cette question, qui était celle d'une pseudo-professionnelle devait rejoindre celle de tous ces gens qui arpentaient cette rue et qui pouvaient difficilement demeurer indifférents à cette présence.

Sa suppression pour un magnifique jardin public en plein cœur de Paris n'est pas l'effet du hasard.

*Bernadette*

Pourquoi et comment la prison de la Petite Roquette a-t-elle disparu ?  
Parce que des élections (législatives, je crois), allaient avoir lieu. Or, un député du quartier avait promis à ses électeurs de faire disparaître "cette verrue" de la ville.

*BM*

*Si je le disais...*

*Me voilà donc à faire revivre mes souvenirs, des souvenirs si anciens que je ne les daterais pas si l'histoire n'était là pour me dire que la prison de la Petite Roquette – la Roquette – a été évacuée en 1973.*

Stage de surveillante : le rite de passage, 1971 - 1972

Le stage de surveillante est un passage imposé pour débiter la formation d'éducatrice.  
Automne 1971 maison d'arrêt de la Petite Roquette.



© Albert Harlingue / Roger Vroliet

#### L'aile désaffectée

Dans une aile de la détention désaffectée, les cellules servent à l'hébergement des stagiaires.

« Voilà votre chambre ! ». Un seau hygiénique en métal émaillé pour wc.

« Vous pourrez vider votre seau aux wc à la turque se trouvant au bout de l'aile, quand les détenues seront absentes de l'étage, car c'est en ce lieu qu'elles procèdent également à l'évacuation de leurs eaux usées. »

Un broc et une vasque pour lavabo.

« Vous prendrez l'eau froide aux robinets situés à côté des W-C, avec la même précaution que pour le vidage du seau, car c'est à ces robinets que les détenues viennent s'approvisionner. »

« Comme votre chambre (cellule) est en détention, vous ne pouvez rentrer et sortir comme vous le souhaitez, il y aura des horaires stricts à respecter. »

J'ai froid aux pieds.

Il pleut tout le temps.

J'ai froid.

Ma garde robe n'est pas adaptée aux rigueurs de l'automne parisien.

Chantal est enceinte. Elle fait son stage comme moi, mais vit en banlieue proche.

Je la croise au hasard de nos services. Quand elle me parle, des larmes envahissent ses yeux.

J'ai 19 ans.

Je tente de la faire rire.

Elle démissionnera.

Moi pas.

Marie-Thé

Encore une fois, la dernière sans doute, je vais aller à mon bureau, passer la porte de la prison. Et je dirais tout d'abord que passer la porte d'une prison n'a jamais été pour moi un acte anodin. J'ai travaillé pendant près de huit ans dans une prison ; pourtant, au moment d'en franchir la porte, j'ai toujours ressenti la même impression, l'impression de pénétrer dans un monde d'étrangeté et d'énigme. Et, certes, qui connaît une prison ?

Devant la Roquette, se trouvait un petit jardin habité par une clocharde. Quand il faisait trop froid, il lui arrivait de se faire arrêter pour quelque petit délit, et elle passait un certain temps à la Roquette, de l'autre côté des murs. Elle avait un surnom, "Louis XI", parce qu'elle arrivait toujours avec un petit chapeau rond à bord relevé, sauf à l'avant où elle le façonnait en pointe, exactement comme le chapeau que l'on voit au roi Louis XI sur ses portraits ; et, pour accentuer la ressemblance, "Louis XI" couvrait son chapeau de médailles et d'insignes.

Un portail métallique, ouvert à certaines heures, donnait accès à une petite cour que l'on traversait en quelques pas pour arriver à la porte d'entrée. Vue de l'extérieur, elle n'avait rien d'engageant ; le mot « Gracieuse comme une porte de prison » venait inmanquablement à l'esprit et prenait tout son sens.

J'ai remarqué, car je voyais cela pour la première fois, que cette porte avait une serrure d'un seul côté. Par la suite, j'ai vu que, dans une prison, rares sont les portes qui ont une serrure de chaque côté ; cela se comprend, mais provoque, de prime abord, une certaine surprise.

À la porte d'entrée de la Roquette, il y avait deux surveillants. Mon premier contact avec le personnel de la Roquette s'est donc fait avec le portier. Il m'a fait entrer et, aussitôt qu'il a refermé la porte derrière moi, j'ai entendu le bruit de l'énorme clé, vu les verrous, j'ai éprouvé, de façon très fugace mais assez vive, une sensation d'isolement qui m'a fait douter que je ressortirais.



© Albert Haringue / Roger Viollet

Les ordres

Lettre à ma grand-mère  
octobre 1971

Vous me dites que vous auriez préféré que je rentre dans les ordres, plutôt que décider de m'occuper de personnes incarcérées. Je dois vous dire, que ce n'est pas si éloigné que cela de votre désir pour moi.

La Prison de femmes de la Petite Roquette est tenue pour moitié par des religieuses, les sœurs de Marie-Joseph, et l'atmosphère est assez proche de celle d'un couvent.

La règle du silence s'impose dans les ateliers et au réfectoire.

Les détenues n'ont pas fait vœu de pénitence, mais on s'active à les amender.

L'architecture des lieux est pensée pour que rien ne soit donné à voir du dehors.

Les espaces de promenade, tels les patios de cloître, sont agrémentés de fontaines depuis longtemps taries et d'arbres feuillus.

Dieu est rendu également présent par la chapelle qui occupe une place centrale dans la rotonde.

La messe y est dite tous les dimanches au matin.

Marie-Élé





© Fonds Henri Manuel - ENPJ - Roubaix

Je m'acheminai vers la cour d'honneur, quadrilatère de belle et sobre architecture, évoquant autant le cloître que la prison, par son calme et par les arcades qui le bordaient du côté de la détention et sur une partie du côté gauche. Au-dessus des arcades, une vigne vierge s'accrochait au mur, qui rythmait les saisons dans ce lieu où le temps n'a pas cours.

Après avoir traversé la cour et être passée sous les arcades, je pénétrai dans une pièce, le guichet, où se tenait une surveillante dont la fonction était primordiale. Elle seule avait en main l'unique clé qui permettait d'ouvrir la porte de détention. Contrairement à la porte d'entrée dont la serrure était à l'intérieur, la porte de détention avait sa serrure à l'extérieur.

La surveillante du guichet était aussi responsable des clés qui permettaient de circuler dans toute la détention. Elle en confiait une à chaque membre du personnel autorisé à s'en servir, en tenait un compte rigoureux et notait dans un registre le nom des personnes ayant reçu une clé. Enfin, elle ouvrait la porte de détention et, quand elle l'avait refermée, il ne dépendait plus que d'elle de la rouvrir et de libérer les personnes entrées en détention, de leur plein gré ou malgré elles.

A ce moment là, j'ai pris conscience d'une caractéristique essentielle de la prison : c'est l'endroit où l'on ne rentre et d'où l'on ne sort que par la volonté d'autrui.



© Albert Harlingue / Roger-Viollet

Vue d'un côté ou de l'autre, la porte d'entrée n'a guère changé si ce n'est la tenue du gardien.

Cette porte était le passage obligé. Après avoir sonné, patienté dans l'attente du gardien qui devait s'assurer qu'aucun « mouvement » n'était en cours et vérifié votre identité par votre carte professionnelle, vous pouviez entrer.

Le gardien, avec sa grosse clé, avait la responsabilité de vous faire entrer ou sortir. Sans le portier aucune ordonnance d'incarcération ni de remise en liberté ne peut être effectuée.  
*Bernadette*

*En prenant ma clé, je ne pouvais m'empêcher de jeter un regard à la porte qui était derrière la surveillante, et qui ouvrait sur le couloir des cachots.  
Abominables cachots de la Roquette !*

## Le mitard

Des cris stridents.  
Des voix entremêlées.  
Des pas précipités.

Agitation anormale.

« Éloignez-vous, Mademoiselle ! »

*Je suis éducatrice stagiaire et donc tenue à l'écart des drames ordinaires  
de cet univers clos.*

Plus tard.

« C'est une telle qui a tenté de se suicider, ne vous inquiétez pas  
on a l'habitude avec elle. Elle se coupe régulièrement !  
On l'a placée au mitard pour quelques jours, cela va la calmer !  
- Le Docteur l'a vue ?  
- Oui il l'a vue. »

Il est interdit de se couper !  
La tentative de suicide, acte d'indiscipline ultime ?  
*Marie-Thé*

*Mais je pénétrais dans un long couloir jaune dont la puanteur m'est restée en mémoire.  
Un seul passage dans ce couloir suffisait pour que les vêtements soient imprégnés de son  
odeur avec laquelle on ressortait. Ce couloir a été repeint un an ou deux après mon arri-  
vée, ce qui en fait disparaître l'odeur.*

## Les odeurs

Le bureau de l'économat, où je souhaitais faire durer l'instant, sentait bon l'encre le papier  
et le bois.  
Atmosphère feutrée.

La cuisine, dans l'espace bas de la Rotonde où les rats s'ébrouaient allègrement à la nuit,  
laissait parfois planer des odeurs assez proches de graillons indigestes.

L'affiche « La chatte sur un toit brûlant » ornait le bureau ensoleillé de l'éducatrice. Espace  
convivial, au parfum agréable, créé pour permettre plus aisément aux mots de venir panser  
les maux, en toute liberté de parole.

Odeurs incommodantes de désinfectants dans les parties communes.  
Odeurs des femmes, contraintes à de menues toilettes de chat, faute de douches et d'eau  
chaude pour ce faire.

L'odeur de la prison, c'est tout cela mêlé en une composition d'un goût approximatif.  
*Marie-Thé*

*On appelait couramment ce couloir "couloir d'avocats" parce que s'y trouvaient les parloirs  
d'avocats, simples pièces s'ouvrant par une porte vitrée dans sa partie supérieure (pour  
permettre la surveillance), meublées d'une table et de deux ou trois chaises.*

## Le parloir avocat

Le ténor du barreau.

Précédé de blouses blanches anormalement actives et prévenantes, il est introduit au parloir avocat.

Quelques instants après, une « personne » détenue est amenée avec empressement auprès de lui.

Gros crime, grosse affaire, grand avocat, total respect.  
Marie-Thé

*D'autres personnes "du dehors" pouvaient s'entretenir avec des détenues dans ces mêmes parloirs : visiteuses de prison, éducatrices du dehors, personnels de police, etc.*

*Je dis "du dehors" pour reprendre l'expression des détenues. Tout ce qui n'est pas dans la prison est dehors ; les détenues ne disaient pas "quand je serai libérée", ni "quand je serai chez moi" mais toujours "quand je serai dehors". Dehors est le mot qui exprime toute leur vie, leur vraie vie, celle qui leur appartient et qui n'est pas celle de la prison. La vie de la prison tient en ces mots : "mon affaire", "mon avocat", "mon juge".*

## Bruits et chuchotements

De la cellule désaffectée que j'occupe gracieusement durant mon stage, je ne vois pas le ciel, sauf à m'approcher de très près de la fenêtre solidement barreaudée, je ne vois rien ou pas grand-chose, mais j'entends tout.

La porte est surmontée jusqu'au plafond d'un panneau finement grillagé.

Il en est ainsi de toutes les autres cellules occupées par des membres du personnel qui, comme moi, bénéficient d'un hébergement.

Je les entends papoter et rire après leur service. Leurs ablutions, le bruit métallique du seau hygiénique que l'on referme, les hoquets ou même quelques ronflements.

Le bruit des clés massives qui s'entrechoquent, le sondage des barreaux avec son clic, clic, clic, clic, remarquable parviennent jusqu'à moi.

Les papotages et chuchotements des détenues, libérées en cellule de l'obligation de silence, les injonctions des surveillantes, constituent la toile de fond de la rumeur de la prison.

La musique de la prison est un concert des plus baroque.

Marie-Thé

*Au bout du couloir d'avocats, on s'engageait, en tournant à droite ou à gauche, sur un chemin de ronde intérieur qui desservait directement ou indirectement toute la détention.*



© Fonds Henri Manuel - CNPJJ - Roubaix

#### Chemin de ronde intérieur

Sur la photo deux détenues, avec le faitout pour le potage, prennent le chemin de ronde intérieur pour descendre ensuite vers la cuisine.

Le Service Général de la prison regroupe toutes les tâches confiées aux détenues dans l'intérêt collectif du fonctionnement de la structure.

Un emploi au service général est recherché. Les détenues qui y sont affectées sont proposées et choisies par le personnel pour leurs capacités et leur volonté de travailler ou bien parce qu'elles sont indigentes mais toujours pour un fonctionnement efficace de la prison. Elles sont préposées au ménage, à la cuisine, à la buanderie, à la bibliothèque, ainsi qu'à des tâches auprès des personnels vivant dans l'enceinte de la Petite Roquette : ménage, repassage ou encore jardinage.

En qualité d'auxiliaire, elles dépendent d'une surveillante, sœur ou non.

Elles perçoivent une solde. Toujours accompagnées, elles jouissent d'une facilité de mouvement en détention. La règle du silence est très assouplie du fait de leur fonction, même si, régulièrement leur est opposé un « silence mesdames ! ». Elles ont connaissance de nombreuses informations, de ragots, qu'elles diffusent entre elles et dans la détention.

Elles sont enviées de leurs codétenues pour cette liberté d'aller et venir et la facilité à approcher tout le personnel de l'administration. Elles sont appréciées par le personnel qui compte sur leur efficacité. Dans le cas où elles ne donnent pas satisfaction, elles sont radiées du service général.

C'est le cas notamment si elles font passer des messages d'une détenue à l'autre.

*Bernadette*

Toute personne circulant en détention empruntait nécessairement ce chemin ; quelques détenues s'y déplaçaient seules : celles qui occupaient certains postes du service général et celles qui distribuaient le travail dans les ateliers. Le chemin de ronde bordait toutes les cours de promenade avec lesquelles il communiquait par une porte à barreaux.

C'était la grande et unique artère de la prison, témoin de tous les mouvements de la détention et des émotions qu'ils faisaient naître. Cela commençait le soir de l'arrivée pour se rendre à la cellule, puis venaient les parloirs de famille ou d'avocats, les visites à l'infirmierie, chez l'éducatrice, l'institutrice... et enfin la sortie, heureuse si elle rendait la liberté, déchirante s'il s'agissait d'un transfert.

## L'arrachement

C'est le printemps.

Je l'accompagne vers la porte, elle est hilare, rayonnante, explosant de joie.

Son baluchon grossièrement organisé sous son bras, son corps et son visage irrésistiblement tournés vers l'intérieur, vers le dedans, ce dedans contraint.

Elle jette désespérément des prénoms : Hélène !... Jeanne !... espérant qu'on lui réponde depuis la buanderie.

C'est la soeur chargée de la buanderie qui passe son visage, et lui fait un signe de la main.

« Ma soeur ! Ma soeur ! Je vais revenir dans 6 mois, gardez-moi ma place surtout gardez-moi ma place !

Marie-Thé

# *C'était un dimanche...*

Personnellement, je suis de mouvements\* ce jour-là, c'est-à-dire chargée de faire s'effectuer tous les déplacements des détenues. Par exemple, emmener à la chapelle celles qui souhaitent assister à la messe, emmener celles demandées à l'infirmerie ou par une gradée.

Or, au milieu de la matinée, la gradée de service retrouve, dans la cour de la division 2, la surveillante seule, ligotée, bâillonnée et attachée à l'une des grilles de la fenêtre donnant sur la cour.

Une alarme est déclenchée, ce qui signifie que tout le personnel de service ce jour-là a regagné le guichet. Explication rapide de Madame Chef et envoi des surveillantes de service et des personnels masculins dans toute la détention, avec l'attribution précise d'un lieu à fouiller dans tous ses coins et recoins.

Je me retrouve toute seule dans un coin genre "fourre tout", un genre de cagibi débarras. Je regarde, je soulève du bazar et je finis par découvrir, ratatinées sur elles-mêmes, l'une contre l'autre, les deux fugueuses qui se déploient et se lèvent alors sans résistance. Je viens de me servir pour la première fois et la dernière de mon arme absolue qui m'a été remise le jour même de ma prise de fonction : mon sifflet.

Des personnels accourent alors, hommes, femmes, je ne sais plus qui ni combien. Je me souviens seulement que les deux fugueuses ont été dirigées vers le guichet et probablement mises au mitard. Combien de temps tout cela a-t-il duré ? Je ne sais plus.

BM

*Pour me rendre à mon bureau, je tournais à gauche au bout du couloir d'avocats, longeais la cour de la 1ère division, qui servait de cour de promenade aux détenues de la 2ème division. C'était l'occasion d'échanger quelques mots avec ces détenues toujours seules en cellules.*

# Silence Mesdames !

« Ne leur parlez pas !  
Il est interdit de leur parler ! »

Risque de contamination ?

« Il ne faut pas qu'elles parlent entre elles ! »

Mesdames Silence ! Silence Mesdames !

Quand elles hurlent, c'est le cachot !  
Marie-Thé

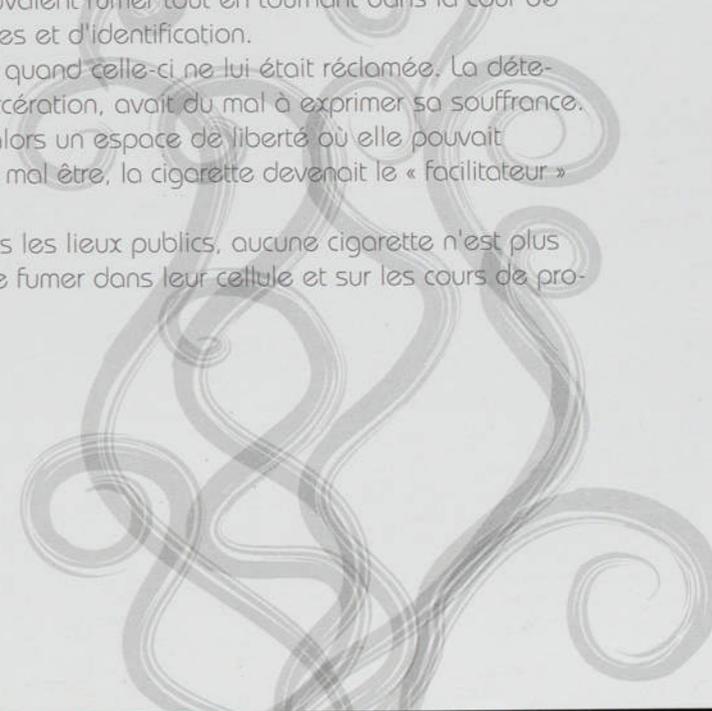
# La cigarette

Moins répandue que dans les années 2000, la cigarette était présente dans la prison de la Petite Roquette en 1972. Même si beaucoup de détenues arrivaient non fumeuses, il n'était pas rare de les voir s'initier par conformisme ou par oisiveté. Pour elles, « c'était une façon de s'évader ». Les détenues pouvaient fumer tout en tournant dans la cour de promenade, lieu très symbolique d'échanges et d'identification.

Parfois l'éducatrice proposait une cigarette quand celle-ci ne lui était réclamée. La détenue, souvent en état de choc suite à l'incarcération, avait du mal à exprimer sa souffrance. En venant voir l'éducatrice, elle retrouvait alors un espace de liberté où elle pouvait s'épancher. Entre les pleurs, l'agressivité, le mal être, la cigarette devenait le « facilitateur » d'un échange qui n'aurait pu exister.

Depuis la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics, aucune cigarette n'est plus proposée, mais les détenues continuent de fumer dans leur cellule et sur les cours de promenade.

Bernadette



# *Pas de numéro*

« Il ne faut pas qu'elles échangent leurs numéros de téléphone !  
Ils ne faut pas qu'elles puissent se re-contacter à l'extérieur ! »

Mauvaises fréquentations ?

« Si vous trouvez un numéro de téléphone au cours de la fouille vous le détruisez ! »

Elle est sur le point d'être libérée.  
J'effectue seule les dernières formalités à la fouille.  
Je lui remets son paquetage.  
Dans ses affaires, une liste de numéros.

Que faire ?

« Vous savez qu'il est interdit d'avoir sur vous ces numéros ?

- Oui !

- Y en a-t-il un qui est très important pour vous et que vous pourriez retenir par cœur ?

- Oui !

- Vous avez un bref instant pour le mémoriser, après quoi je suis contrainte de détruire cette liste !

- Merci Mademoiselle, merci.

Marie-Thé

Puis j'entrai dans la cour de la 2<sup>ème</sup> division, mon bureau se trouvant tout au fond à gauche. C'était une pièce d'environ 15 à 20 m<sup>2</sup>, très haute, éclairée par une double porte vitrée et une fenêtre, meublée de deux bureaux, quelques chaises et une armoire en bois clair, chauffée par un énorme poêle à charbon. J'avais mis sur mon bureau une assez jolie lampe pour bénéficier d'une lumière plus douce que celle dispensée par le tube de néon. Les murs étaient décorés par des dessins et des peintures faits par les détenues au cours des activités. En me quittant après un entretien, une détenue m'a dit : "Il est pas mal vot' petit gourbi."

# Entretien avec l'éducatrice

1972

Le bureau des éducatrices se situait dans la rotonde au dessus de la cuisine.

Chaque détenue était vue par l'éducatrice au minimum deux fois. Pour son entrée à la prison et pour sa sortie.

L'entretien "entrant" pour les détenues arrivant était systématique, pas forcément dans la journée mais rapidement et le plus souvent sans support pénal : moment particulier où l'écoute était importante, tant le choc de la prison engendrait des comportements insaisissables : silences effroyables où les yeux fixes et les mains en mouvement manifestaient une grande détresse, pleurs, cris, moment de confidences où dans un relâchement complet était évoquée une vie personnelle difficile, moment de recueil de données où les démarches auprès des familles étaient initiées, moment, aussi, où était abordé le fonctionnement de la prison. En quelques instants, la détenue ne se possédait plus, elle devenait "une petite chose" happée par la prison et son organisation.

L'entretien "sortant" ne pouvait se faire que lorsque la date de sortie était connue (essentiellement pour les détenues condamnées).

Sinon, l'éducatrice les faisait venir à son bureau à leur demande écrite, signalée par le personnel ou encore lorsqu'elle le jugeait nécessaire.

Les détenues aimaient particulièrement être appelées.

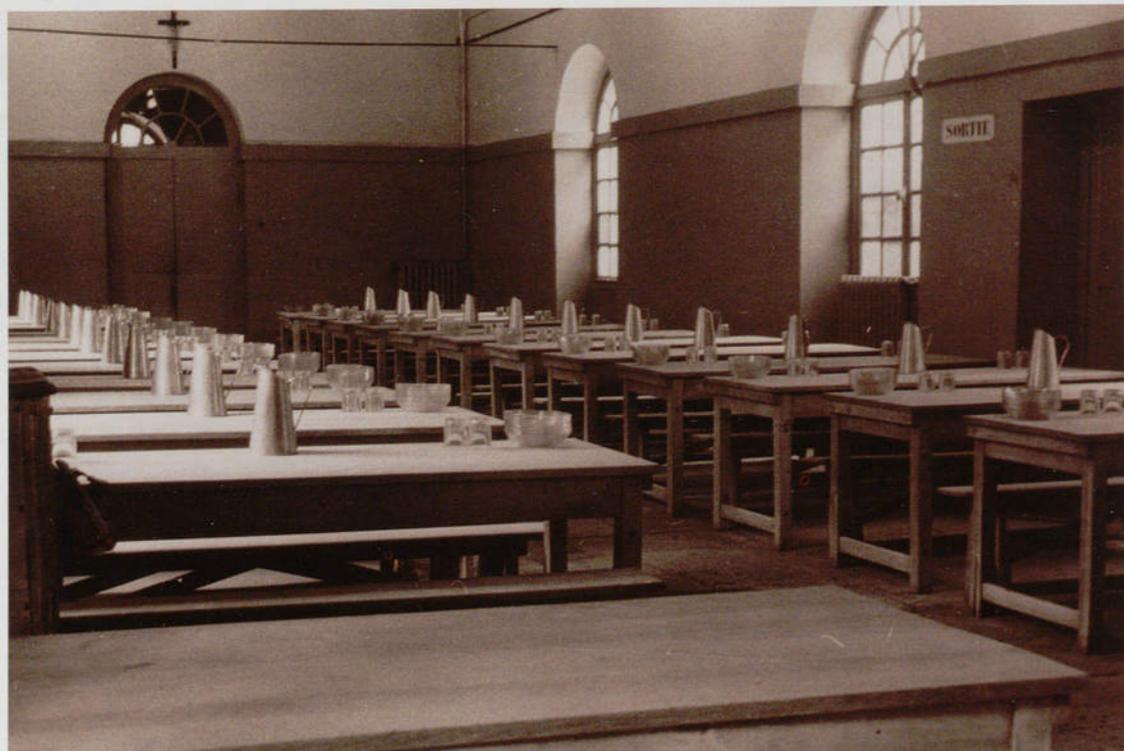
Elles se présentaient, qui énervées, révoltées, déprimées, qui silencieuses, introverties. De conversations sur leurs problématiques, projet, famille, angoisses, à celles plus futiles des ragots de la détention, tout y passait. Un projet se mettait en place, le juge était saisi, l'avocat interpellé, la famille contactée.

L'entretien tournait souvent au dévidoir tous azimuts. Mais c'était une pause dans leur monotone quotidien. Les instants passés devaient permettre un mieux être. Tout était fait pour que la détenue se mette à l'aise. Dans ces instants particuliers, elle pouvait se laisser aller, fumer. L'importance de la nourriture n'était pas à négliger. Bien avant le repas, le fumet remontait des cuisines et pénétrait le bureau jusqu'à la gêne pour donner souvent lieu à des remarques « encore du pot au feu ! » ou « Je n'aime pas le poisson ».

Parfois, de façon péremptoire, il fallait mettre fin à l'entretien, la détenue ne voulait plus retourner à l'atelier et l'entretien tournait en rond. Façon de gagner du temps, un peu de liberté... Les pleurs, les cris et les supplications n'y faisaient rien. Un nouvel entretien pouvait être programmé. Rarement une religieuse ou surveillante étaient appelées en renfort. La détenue savait qu'elle risquait une sanction.

*Bernadette*

*La cour dans laquelle se trouvait mon bureau était plus vivante que les autres parce qu'elle était sur le trajet de bien des mouvements.*



© coll. Musée national des Prisons / Musée Carnavalet - Histoire de Paris

#### Un des réfectoires

Il s'agit probablement du petit déjeuner. Les cruches sont encore bien alignées sur les tables. Idem pour ce qui pourrait ressembler à des bols. On n'attend plus que les convives.

*BM*

Droite dans ses bottes de cuir, la cape bleue marine jetée sur ses épaules, laisse apparaître la blancheur irréprochable de sa blouse.

Raide physiquement et mentalement raide.  
Elle scande un « silence ! Mesdames ! » Autoritaire.

Elle scrute une à une les détenues assises sur les bancs, toutes échine voûtée au-dessus de leur assiette, à la recherche d'un mouvement de visage suspect, ultime tentative de communication sans son.

Silence de plomb brisé par le cliquetis des ustensiles.

J'ai le cœur et l'estomac serrés.

*Marie-Thé*



Au rez-de-chaussée de cette cour, il y avait l'atelier des jeunes, qui y faisaient leurs promenades, le réfectoire, et, contiguë à mon bureau, une salle utilisée pour les activités collectives : lecture, musique, peinture, gymnastique et yoga. Le personnel qui se rendait à la 2ème division ou qui en venait traversait cette cour. Quatre beaux arbres avaient réussi à y prospérer.

Un jour d'hiver, j'ai éprouvé un étrange saisissement en découvrant, par la fenêtre de mon bureau, le monde en noir et blanc. Le ciel était gris, les murs gris, le sol recouvert d'une fine couche de neige, les arbres dénudés et noirs.

# Souris, souris,

« Tu devrais apprendre à sourire.  
Tu ne souris jamais.  
C'est un handicap pour ta fonction future ».

Après la pluie, le froid, la cellule désaffectée en guise d'hébergement, la raideur mentale et parfois physique de certaines personnes détentrices des clefs, l'horreur de certains dossiers nous faisant douter de l'humanité, dois-je apprendre à sourire ?

Plus tard.

« Mademoiselle, ce qui est agréable avec vous, c'est que quand vous venez nous chercher à l'atelier pour nous recevoir en entretien, vous souriez et ici les sourires sont rares ! »  
Marie-Thé

# sourisere

Il m'arrivait de réunir quelques détenues dans mon bureau pour organiser des activités proposées ensuite à tout l'atelier. Un jour, nous préparions un après-midi littéraire. J'avais apporté quelques livres dans lesquels nous choissions des lectures. Une détenue nous soumet ce poème de J. Prévert : « Toi tu dors la nuit, moi j'ai de l'insomnie ».

— Ah ! Oui, s'écrie une autre, demain je vais voir mon juge ; je lui réciterai ça !

Tout le monde a ri, mais cela met en évidence le souci constant qu'avaient les détenues de leur situation, phénomène bien compréhensible en maison d'arrêt où les événements liés à "l'affaire" (convocations chez le juge d'instruction, visites d'avocats, expertises) sont très fréquents.

Mais, plus encore que les événements dont je viens de parler, c'était leur absence qui générait les plus grandes angoisses. "L'affaire" était donc omniprésente et, de ce fait, était bien souvent le point de départ des entretiens.

# La lettre

Obsèques, obscènes.

Elle a tué son enfant de 7 ans à force de tortures et de traitements barbares.

Je la reçois à sa demande.

Elle dit qu'il faut que j'écrive pour elle au juge, que c'est urgent.

Son visage et ses yeux ne dévoilent pas de parcelle d'humanité ordinaire.

Je suis impressionnée.

« Mon fils va être enterré bientôt. Il faut que je sois à son enterrement.

Je suis sa mère, vous comprenez ? »

Non je ne comprends pas.

Je ne comprends pas que cette mère qui a avoué avoir commis l'horrible crime d'infanticide,

ne puisse imaginer les obsèques de son fils hors sa présence.

Je m'exécute.

Elle sourit.

La lettre est restée, sur mon bureau, en souffrance.

Marie-Thé

*Je me souviens particulièrement de M. qui venait me voir presque quotidiennement dans les semaines qui ont précédé son jugement, tant elle était envahie par l'anxiété, malgré un traitement médical. Je la revois en face de moi, le regard affolé, déversant un flot de paroles difficile à canaliser, extrêmement agitée. C'est avec M. que j'ai éprouvé les plus grandes difficultés à maîtriser un entretien, et à ne pas me laisser gagner par une sorte d'étouffement.*

*Comme les autres membres du personnel, je n'intervenais en aucune façon dans "l'affaire". La plupart de temps, les détenues abordaient d'elles mêmes ce sujet au cours d'un entretien, précisément en raison de cette neutralité. Cela permettait d'envisager la question sous son angle moral et social et démontre que les détenues se faisaient une idée très juste de ma fonction et de mon rôle.*

L'impudente impudeur.

## La fouille

Retour d'extraction au Palais de Justice : La fouille à corps s'impose.

Madame, veuillez vous déshabiller !

Elle se dévêt avec quelque lassitude dans le geste.

Écartez les bras je vous prie.

Tournez-vous.

Penchez-vous en avant.

Toussez !

C'est bon vous pouvez vous rhabiller.

J'ai réalisé ma première fouille à corps en un éclair de temps.

Mal à l'aise.

Rhabillée, elle me sourit.

C'est pas une affaire.

La force de l'habitude ?

Comment ne pas être humiliée ?

Marie-Thé



© Fonds Henri Manuel - ENPJJ - Roubaix

*Le bâtiment de détention était un hexagone ; chaque angle était pourvu d'une tour arrondie dans laquelle s'enroulait un escalier.  
Sur la photo prise avant l'installation des femmes, on voit un surveillant dans un escalier ; un regard plus attentif permet de remarquer, en haut de la photo, le filet anti-suicide sans lequel les détenus auraient pu se tuer en se jetant dans le vide. Je ne sais pas quand ce dispositif a été supprimé, mais je ne me souviens pas de l'avoir vu en place à la Roquette.*

# La peur

Pendant la ronde de nuit, je suis seule.

J'ai peur du bruit de mes pas.

J'ai peur de mon ombre.

Je ne dois pas oublier de mettre la clef dans le mouchard pour prouver mon passage.

J'ai peur que le silence, qui m'assourdit le jour, ne soit brisé par le cri de quelqu'une en souffrance, prisonnière de ces murs, de sa vie, de son destin.

Je ne dois pas m'endormir entre deux rondes.

La nuit s'est bien passée.

C'est effrayant une prison la nuit.

Marie-Thé

*Les six divisions étaient en forme de T. Les barres du T allaient d'une tour arrondie à l'autre, les hampes convergeaient vers le chemin de ronde intérieur.*

*Tout le 2<sup>ème</sup> étage était désaffecté ainsi que la 6<sup>ème</sup> division. La 1<sup>ère</sup> division l'était également, à l'exception d'une partie du 1<sup>er</sup> étage où se trouvaient les cellules occupées la nuit par les Jeunes de l'atelier 2, et quelques cellules destinées à héberger des personnels nouvellement arrivés ou provisoirement en poste dans l'établissement. La cour de la 1<sup>ère</sup> division servait de cour de promenade aux détenues de la 2<sup>ème</sup> division.*

## *La 2<sup>ème</sup> division*

Quartier des isolées.

Fortes têtes.

Espionnes.

Garçonnes.

Grandes pointures.

Isolées du reste de la détention.

Leur quartier est refait à neuf. Le dalami brille au sol et absorbe le bruit des pas.

Cela sent le propre et la sécurité maxi.

Ici les gardiennes type « peau de vache » n'exercent guère leur talent.

Elle est la compagne d'un gros truand et bénéficie à ce titre d'une certaine aura.

Son regard est de glace.

Elle rêve de se faire la belle.

« Mademoiselle, si je vous trouve sur mon chemin ce jour-là, je vous ferai la peau. »

*Marie-Thé*

La cour de la 2<sup>ème</sup> division comprenait, au rez-de-chaussée et de gauche à droite, mon bureau, une salle de gymnastique, yoga et activités diverses, le porche d'une tour, l'atelier 2, recevant les jeunes délinquantes primaires âgées de 18 à 21 ans et n'ayant pas commis de délits graves. L'atelier 2 était surveillé par des Soeurs, notamment par Soeur Irène. Toujours au rez-de-chaussée, dans la hampe du T, se trouvait le réfectoire.

Au premier étage, toute la 2<sup>ème</sup> division était correctement rénovée. Les cellules étaient équipées d'un lavabo et d'un wc. Les détenues y étaient toujours seules. Y résidaient les détenues dangereuses, celles dont le comportement risquait de provoquer des troubles dans les ateliers, celles dont le juge d'instruction avait demandé l'isolement, et les homosexuelles, appelées "garçonnes".

L'isolement des homosexuelles ne doit pas être compris comme une brimade ou une discrimination "négative" due à leur particularité, mais comme une mesure de protection à l'égard des autres détenues.

Les détenues de la 2<sup>ème</sup> division avaient la possibilité de travailler dans leur cellule, comme celles des ateliers, à de petits travaux de manutention. Elles avaient une promenade quotidienne d'une heure et pouvaient prendre des cours de gymnastique et de yoga.

Une cellule de cette division servait de bureau à l'éducatrice.

Lorsque j'ai effectué le stage de surveillante à l'automne 1968, il y avait encore à la 2<sup>ème</sup> division cinq ou six espionnes. Elles sont parties peu de temps après, et je n'ai jamais revu d'espionne en détention.



© coll. Musée national des Prisons / Musée Carnavalet - Histoire de Paris

#### L'atelier 1

De 1971 à 1973 (c'est-à-dire avant le transfert définitif à Fleury-Mérogis), les détenues n'y étaient pas pour travailler mais y passaient la journée après le lever, la toilette et la vidange des seaux hygiéniques. Elles pouvaient y lire, tricoter, effectuer de petits travaux rémunérés (comme du pliage). Toute activité devait s'effectuer dans un silence absolu. Si les détenues souhaitaient se rendre aux toilettes proches, elles levaient la main comme des écolières et s'y rendaient sur un accord de la surveillante. Le matin comme l'après-midi étaient coupés par une récréation. Les détenues ne devaient toujours pas se parler et surtout devaient "tourner", c'est-à-dire marcher à l'intérieur du périmètre de la cour.

*BM*

J'ai peu de souvenirs des ateliers 3 et 4, car je n'ai eu à intervenir auprès de ces groupes que rarement. Ces détenues étaient récidivistes. Toutes les surveillantes faisaient partie du personnel civil.



© Fonds Henri Manuel / ENPJJ - Roubaix

Cette photo ne correspond pas à l'atelier des années 1970

Des tables et des bancs ont été ajoutés. Les détenues s'installaient de part et d'autre de la table, l'ouvrage posé devant elles. Normalement la place était fixée par la soeur. Elle évitait notamment de mettre ensemble des personnes susceptibles de perturber l'atmosphère de l'atelier par leur comportement : cela pouvait être en lien avec les faits reprochés mais aussi pour une question de caractère voire d'affinités. Le plus souvent, elles étaient regroupées suivant leurs occupations. Elles effectuaient essentiellement des travaux qu'on appellerait aujourd'hui « occupationnels » de couture, ravaudage, tricot et aussi de crochet ou de broderie. Les brodeuses et crocheteuses étaient au plus près des fenêtres afin de bénéficier de la lumière du jour. Rien ne les obligeait à travailler, certaines lisaient, écrivaient, se faisaient les ongles...

Le silence de l'atelier, masqué par un fond musical, pouvait être entrecoupé d'une lecture choisie dans un livre pris à la bibliothèque ou encore tirée d'un journal. Le choix étant toujours fait par la soeur.

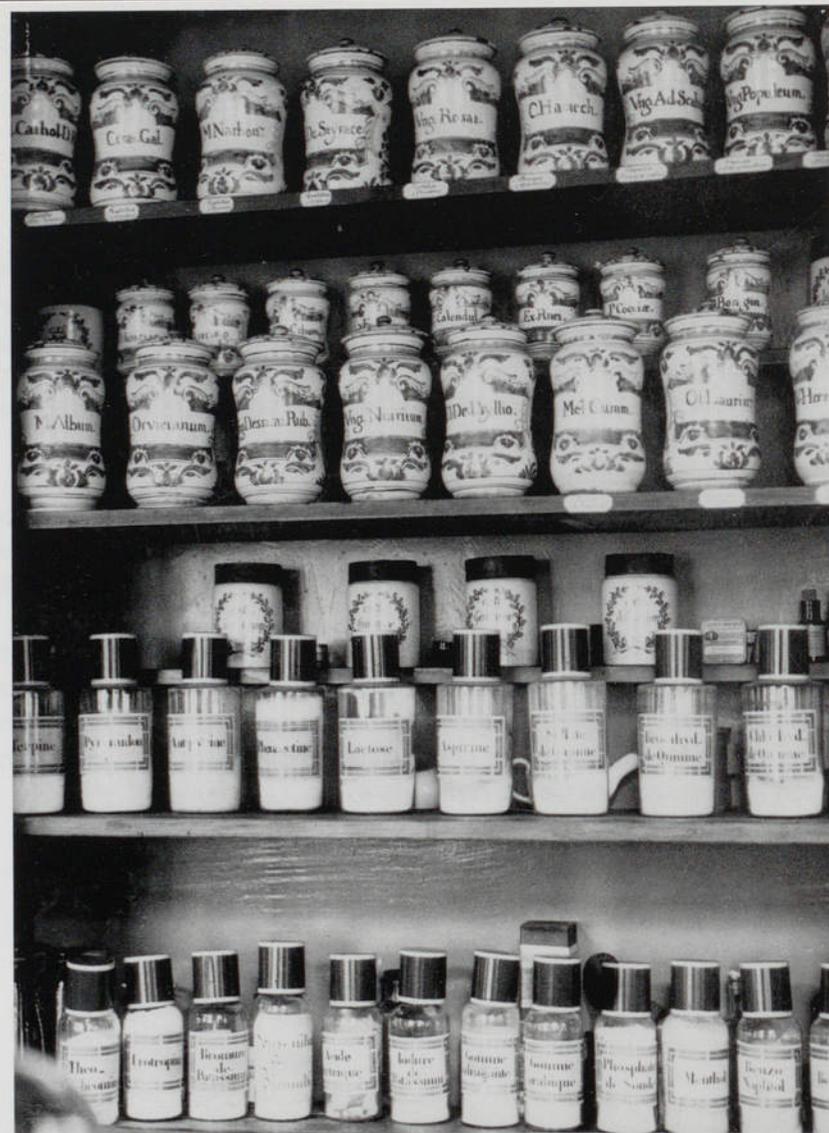
Lorsque la soeur avait le dos tourné quelques conversations à voix basse, des fous rires étouffés, de petits bouts de papier échangés, des gestes de tendresse manifestés entraînaient des sanctions individuelles ou collectives s'il n'y avait pas de dénonciation. De la suppression de promenade au nettoyage des locaux, il était rare que les sanctions aillent jusqu'au cachot.

De temps à autre, une récréation rythmait les longues journées d'atelier qui s'étiraient du matin après le petit déjeuner et la promenade jusqu'au soir, avec la coupure du déjeuner, suivie d'une nouvelle promenade. Au cours de celle-ci, les détenues se laissaient aller, conversations interpellations d'un bout à l'autre de l'atelier, querelles... Les garde-fous sautaient. Le ton montait. Lorsque ce manque de réserve devenait trop évident, il provoquait une interruption immédiate de ces instants de détente.

Quant à la promenade obligatoire, elle était facilitée par l'accès direct de l'atelier à la cour de promenade. La durée et le temps de promenade fixés se modulaient suivant la météo et la décision de la soeur chargée de l'atelier au-delà du règlement de l'établissement.

Les journées d'atelier étaient longues mais entrecoupées aussi par les « parloirs avocats », les entretiens avec l'éducatrice, les activités collectives, sportives ou culturelles, la distribution de livres de la bibliothèque, les cantines... sans compter les douches programmées par petits groupes à raison d'une fois par semaine. La journée s'écoulait dans et autour de l'atelier qui constituait le pivot de l'enfermement.

*Bernadette*



© Fonds Henri Manuel / ENPJJ - Roubaix

Les locaux du service médical étaient regroupés au rez-de-chaussée d'une seule cour ; je ne saurais dire s'ils étaient dans la 4<sup>ème</sup> ou dans la 5<sup>ème</sup> division. Ils se composaient d'une salle d'examen, de quelques autres salles, souvent mises à la disposition des experts, d'une pharmacie, et d'un espace réservé aux malades alitées, situé dans une hampe de T. Je n'ai jamais visité cet espace et je ne sais s'il se présentait comme une grande salle ou s'il était divisé en cellules.

Le docteur Petitjean était "le docteur de la Roquette" ; d'ailleurs, il habitait un des logements réservés au personnel, implantés du côté opposé à l'entrée, entre le mur d'enceinte et le bâtiment de détention. Une autre construction abritait la Communauté religieuse. Le docteur Petitjean consultait tous les matins ; deux sœurs infirmières l'assistaient tour à tour.

La 5<sup>ème</sup> division était dévolue aux délinquantes primaires âgées de plus de 21 ans ou aux délinquantes plus jeunes inculpées de faits graves. Les sœurs en assuraient la surveillance, qui incombait très souvent à Soeur Amélie. Pendant plusieurs années je me suis occupée de ce groupe. Je me demande s'il peut y avoir groupe plus hétérogène. Tous les âges, de 18 ans à 60 ans et plus, tous les délits s'y trouvaient représentés, et, bien sûr, tous les niveaux que l'on appelle socio-culturels.

Je ne dirais jamais assez mon étonnement de voir des femmes incarcérées pour la première fois alors qu'elles avaient dépassé 60 ans.

Au centre de la Roquette était bâtie une tour ronde, plutôt massive, qui se dressait bizarrement au milieu d'un évidement formant une sorte de fossé maçonné, profond de plusieurs mètres ; le niveau supérieur du fossé était longé par le parapet du mur de ronde intérieur.

Au pied de la tour, au fond du fossé, était la cuisine. Je n'y suis jamais descendue ; je ne puis dire si elle était, à l'époque dont je parle, telle qu'elle apparaît sur la photo ancienne qui suit.



### Les cuisines

Par rapport à la photo datant de 1920, en 1971-1973, il n'y avait plus de religieuse responsable de la cuisine mais une surveillante probablement affecté à ce poste pour une compétence et un sérieux reconnus dans ce domaine. Les cuisines occupaient le niveau le plus bas de la tour centrale.

BM

Le rez-de-chaussée de la tour était très fréquenté car il contenait deux bureaux d'éducatrice, une ou deux salles de classe et le parloir des familles.

Lorsque j'effectuai le stage de surveillante, il m'est arrivé une fois d'être en poste au parloir des familles. A la fin des parloirs, alors qu'il s'acheminait vers la sortie, un visiteur s'est arrêté devant moi et m'a dit : « Vous croyez que ça fait plaisir de venir voir sa mère en prison pour quelqu'un comme moi ! ». Et en me disant cela, il me montrait une carte de policier. A l'époque, je n'aurais jamais cru qu'une chose pareille était possible, et j'ai été véritablement frappée de stupeur.

La chapelle se trouvait au 1<sup>er</sup> étage de la tour. Un prêtre catholique, le Père de VITTON et un pasteur protestant, Mademoiselle METZEL, constituaient le clergé de la Roquette. (J'espère avoir correctement orthographié leurs noms). Des passerelles, aux extrémités des hampes des T, enjambaient le fossé au niveau du rez-de-chaussée et du 1<sup>er</sup> étage pour relier les divisions et la tour.

Je l'ai dit. Mais j'ai le sentiment de n'avoir dit "que ça". Alors, peut-être, une autre fois.  
MTA

# La beauté des lieux

Il y a des lieux de misère qui recèlent des beautés cachées.

Beauté de certaines âmes : surveillante bienveillante, bonne soeur, éducatrice sourire et détenues au trop grand coeur.

Pour ces dernières je retiens le visage de cette très jeune et frêle prostituée « jolie comme un coeur » qui aurait tout donné sans crier gare.

Il y a des lieux de misère qui recèlent des trésors cachés.

Beauté architecturale de la Petite Roquette.

Les belles pierres rectangulaires ocre pâle ornant les façades de la cour d'honneur où vint s'agripper une flamboyante vigne vierge. La rotonde et son dôme.

Les six solides tours d'angle délimitant son espace hexagonal.

Le bois des escaliers des tours, où, glissant sur les marches, la lumière découpe merveilleusement l'ascensionnelle ellipse.

Gainé d'un beau cuir noir, le chrono, que les surveillantes portent pendant la ronde, en bandoulière sur la blouse blanche.

Traces d'artisans chanceux d'avoir à modeler de nobles matériaux.

Traces de l'amour du travail bien fait.

Traces qui donnent une âme à un lieu et lui insufflent un je ne sais quoi de dignité et de beauté.

Les vieilles prisons avaient assurément une âme.

Marie-Thé

Un intervenant photographe à la Santé, que j'avais recruté pour des photos de détenus à l'occasion de la fin d'année, m'apprit qu'il avait été élevé dans le quartier de la Petite Roquette et qu'il avait gardé un souvenir très exact de sa fermeture et plus tard de sa destruction.

C'est lui, à cette occasion, qui m'apprit que c'était cette prison qui avait servi de décor à certaines séquences de *Deux hommes dans la ville*, de José Giovanni, film emblématique dans les professions socio-éducatives, avec le célèbrissime duo Delon-Gabin.

Dans ce film, Gabin campait un éducateur très mythifié dont le rôle avait été écrit par Giovanni en s'inspirant de son véritable éducateur du CD de Melun, Pierre Billy, issu de la première vague d'éducateurs recrutés dans l'immédiat après-guerre.

Alain

*Maison d'arrêt  
de Paris la Santé*

*Franck Balandier, Alain Barbier, Michel Branet*



© Claude Fbron - File d'attente devant la prison de la Santé à Paris - Nov 1984

Quand je vois ce cliché, j'ai envie de dire : "Ami photographe, fais un panoramique sur la gauche... tu vas tomber sur le bistrot d'en face, La Bonne Santé..." À l'époque de la photo, en 1984, il est toujours là, à dix mètres de l'entrée, juste en face, en pleine activité... une affaire qui marche...

Vedette de pas mal de scènes de film, il apparaît souvent comme lieu des retrouvailles (quelquefois ratées) et de la liberté retrouvée : la porte de La Santé s'ouvre, et le héros traverse la rue pour s'engouffrer vers le zinc, pour un premier café d'homme libre (en prison, le café n'est pas autorisé).

À ma connaissance, sa première apparition cinématographique date de la toute première séquence de *Ces messieurs de La Santé*, dans les années 30, où on l'entr'aperçoit rapidement dans le champ, l'image étant cadrée sur Raimu qui est conduit à la prison pour y être incarcéré. Il me semble bien qu'à cette époque le café fait aussi hôtel et restaurant. Il figure aussi dans *Casque d'or*, et ses murs raisonnent des amours tragiques entre Simone Signoret et Serge Reggiani...

On le retrouve plus longuement grâce à Bourvil dans *Le passe muraille*, adapté du roman de Marcel Aymé, avec une longue scène tournée à l'intérieur du café...

De film en film, il acquiert ainsi ses lettres de noblesse, voyant défiler à son zinc les stars de l'époque : ainsi, à la fin des *Ripoux*, Thierry Lhermitte drive même sur son sulkij rutilant, un trotteur émergeant dans la rue embrumée pour y " récupérer " Philippe Noiret et lui en faire cadeau à l'occasion de sa sortie de la maison d'arrêt....

Dans la " vraie vie " il fonctionnait bel et bien, lieu de toutes les rencontres entre ceux qui viennent au parloir et ceux qui vont ou qui sortent du boulot, lieu de tous les arrangements voire même trafics aussi, bien sûr.

La Bonne Santé va ensuite vieillir doucement, puis elle fermera, et sera vendue à l'Administration Pénitentiaire. Le café va alors lentement se délabrer, devra être étayé, avant d'être définitivement démoli en ?

Les différents projets pour le remplacer n'ont jamais pu aboutir... Les herbes ont lentement envahi la dent creuse, et à mon avis, la nuit, des fantômes s'invitent sur la friche pour célébrer "La Bonne Santé", avec tous les honneurs dus à son rang....

*Alain Barbier*



© O. Rubert

Entrée principale en 1990

Peu de choses ont changé depuis 1990 : il est toujours 21 h 35, la porte s'est électrifiée et le directeur n'occupe plus les logements au-dessus, les marches n'ont pas bougé mais on ne monte plus la guillotine en bas de ces marches.

La dernière exécution dans cette cour datant de 1974 (Buffet, Bontemps), La Santé reste néanmoins très imprégnée de cette présence sanglante ponctuelle : j'avoue m'en être cyniquement servi.

Les visites de l'établissement étaient multiples et, il faut bien le dire, pas toujours d'un grand intérêt, voire corvées quand je savais que s'annonçait un groupe qui serait hostile et très critique envers notre administration.

Je dois donc maintenant confesser que, quand je devais animer une telle visite, je prenais un malin plaisir à commencer par l'emplacement exact de la guillotine dans la cour et la façon dont se déroulait l'exécution, tout cela avec le maximum de détails morbides autant que de mauvais goût : l'effet de malaise intense produit me réjouissait et de voir les têtes troublées et déconfites me mettait dans une profonde jubilation, en attendant les critiques et jugements péremptoires qui ne manquaient pas de se faire entendre pendant le reste de la visite....

La veuve, la bascule à Charlot, telle que nommée en argot (mes sources ? Alphonse Boudard lors de sa journée visite à La Santé peu de temps avant son décès m'a ainsi préventivement vengé des commentaires désagréables voire diffamatoires) et il est toujours 21 h 35 à la pendule.

*Alain Barbier*



© Jacqueline Salmon - Prison de la Santé - 2009

Véritable entrée en détention, c'est le carrefour des quatre divisions et le passage obligé vers le quartier haut. Il faut imaginer ce lieu, grouillant de monde vers les 9-10 heures du matin, quand un maximum d'intervenants de tous services et de toutes administrations se croisent et recroisent sur cet espace.

Avant son électrification, un surveillant sautait d'une entrée de division à une autre entrée de division, pour ouvrir et fermer successivement les portes : on l'appelait "l'écureuil".

La peinture jaunasse de cette rotonde n'en finit plus de s'écailler, et le salpêtre de progresser : la décision est enfin prise de rénover cette entrée, et c'est donc un recrutement de détenus que l'on classera en formation professionnelle de bâtiment peinture qui va permettre cette rénovation. La totalité de la rotonde sera échafaudée et quinze détenus spécialement recrutés réaliseront ce beau travail technique.

*Alain Barbier*



© Franck Balandier - DJSP Paris

1988.

J'étais surveillant orienteur à Fresnes et il m'était demandé d'intervenir à la maison d'arrêt de La Santé afin de participer à l'élaboration de dossiers d'orientation à propos de détenus condamnés à de moyennes ou longues peines.

Je pénétrai donc pour la première fois dans cet établissement pénitentiaire et on me le fit visiter. J'avais travaillé à Fleury-Mérogis et avais été habitué à voir de grands espaces bien agencés, de grands ateliers...

On m'emmena au Bloc D, bâtiment où les cellules du rez-de-chaussée étaient occupées par des détenus travaillant pour un concessionnaire (travail de pliage de documents, collage...).

Les cellules n'étant pas grandes, le travail fini était entreposé sur la coursive dans des cartons, des piles de cartons, laissant à peine un passage pour les allées et venues.

Cet empilement m'avait plus que surpris, donnant une vision plus que surréaliste dans un univers aussi particulier.

Au-delà du bruit généré par ces activités, il y avait sur cette coursive un ballet incessant de détenus affectés à ces tâches, qu'ils soient simples travailleurs ou contremaître, de concessionnaires, de personnels... au beau milieu de murs décrépis et d'une légère pénombre, le tout ponctué de fuites d'eau provenant d'étages supérieurs qu'il fallait stopper rapidement, entraînant d'autres mouvements dans un espace toujours aussi confiné...

On aurait pu croire l'endroit glauque mais en fait il ne l'était pas ; les détenus n'y étaient pas malheureux ; il y régnait une ambiance « bon enfant » bien que l'on ait pu penser que l'endroit n'y était pas propice.

*Michel Branet*

Surveiller

Veiller sur

Surveillant

Maton

Mater. Asservir. Matar, en espagnol, tuer. Surveillant matador, celui qui met à mort. Echeq et mat. Le roi est pris au piège, encerclé, il ne peut plus bouger. Le prisonnier comme un roi enfermé.

Mater. Observer en cachette. Maton voyeur. Je suis Judas. Je rode la nuit, maton matou, pattes de velours, semelles de crêpe, dans les couloirs désertés. Derrière chaque oeillet, une vie, des vies.

Des vies renfrognées dans le bleu. L'œil collé au hublot, je cherche la certitude d'une existence. Durant quelques secondes, j'allume la lumière pour m'assurer d'un mouvement sous les couvertures, que les barreaux à la fenêtre sont toujours bien en place. Deux obsessions président à la surveillance : l'évasion et le suicide. Finalement, deux manières différentes et irréductibles laissées au prisonnier, pour un résultat identique : reconquérir sa liberté.

*Franck Balandier*



© Joël Robine - AFF

« L'oeil était dans la tombe et regardait Caïn » - Victor Hugo.

La cellule, lieu d'enfermement, pour détenus ?

1995.

J'étais éducateur à la maison d'arrêt de Paris la Santé.

Je rencontrais des détenus dans différents lieux de cet établissement ; ce pouvait être au détour d'une coursive, dans un bureau d'audience lorsqu'il était disponible, dans un atelier, parfois dans une cellule car nous disposions, si nous le souhaitions, de clés.

Ce mardi matin j'avais prévu de rencontrer un détenu dans sa cellule.

Chemin faisant je croise le cantinier (personnel de surveillance chargé de distribuer des achats commandés par des détenus) suivi de près par un détenu chargé avec lui de distribuer des produits achetés en cantine.

Je frappe à la porte de la cellule, j'attends que le détenu m'invite à rentrer ; il m'invite, j'ouvre la porte, je sors le pêne de la serrure (précaution d'usage évitant de se faire enfermer avec les verrous extérieurs), je rentre, l'entretien commence.

Entre temps le surveillant cantinier passe sur la coursive, voit que la porte de la cellule où je me trouve est entrouverte mais ne voit pas le pêne sorti, et, par réflexe, la ferme et continue sa distribution.

Le bruit de cette serrure qui se ferme est métallique, sourd.

Je frappe à la porte ; rien ne se passe. Quelques secondes plus tard, l'oeilleton est bougé, un oeil me regarde et j'explique que j'ai été enfermé par erreur et qu'il faut que l'on ouvre la porte et j'entend dire « oui je vais le dire ! ». C'était le détenu continier qui m'avait parlé mais qui visiblement ne m'avait pas cru car la porte restera fermée durant des minutes et des minutes.

Je continue mon entretien ; je connaissais bien le détenu ; un projet de permission de sortir était en cours. Je ne me sentais pas en insécurité mais j'étais enfermé.

L'entretien prit fin et il fallait que je quitte ce lieu.

Je frappe à nouveau à la porte, calmement, et actionne le drapeau (mécanisme pouvant être déclenché de l'intérieur de la cellule signalant au surveillant d'étage un appel).

Après quelques autres minutes, toujours rien.

J'avais remarqué que lorsque des portes étaient frappées violemment le surveillant d'étage venait plutôt rapidement aux nouvelles. J'applique cette méthode et je dois dire qu'elle se révéla efficace car trente secondes plus tard je libère les lieux.

*Michel Branet*



© Franck Balandier - DISP Paris

Je viens de terminer mon enquête sur l'incarcération, en 1911, de Guillaume Apollinaire, à la maison de correction de Paris la Santé. Grâce à mes recherches sur ses textes, et par recoupements successifs, j'ai pu localiser précisément la cellule où il était enfermé. J'ai exhumé sa fiche d'écrou, son mandat de dépôt, et d'autres pièces officielles. Le professeur Michel Décaudin, spécialiste du poète, me fait l'honneur d'une préface. Je lui propose une visite de la prison, sur les traces du grand homme. Avec le surveillant-chef, Michel Zinzoni, comme guide, nous parcourons les longs couloirs de la détention. Au terme d'un voyage sinueux, nous atteignons enfin la cellule 15 de la 11<sup>ème</sup> division (division aujourd'hui disparue). Celle où fut enfermé le poète. Le surveillant-chef ouvre la porte. A l'intérieur de la cellule, deux détenus surpris par cette intrusion.

Le professeur, un peu maladroit, s'adressant à eux :

— Vous savez que vous en avez de la chance !

Eux, n'ont pas l'air très convaincus. Forcément. Le professeur poursuivant :

— Vous occupez une cellule qu'un personnage célèbre a occupé avant vous...

Ils s'attendent à ce qu'il cite Bernard Tapie ou quelque chose dans le genre. Ils se sentent déjà flattés. Les murs ont une histoire.

Le professeur conclut, sûr de son effet :

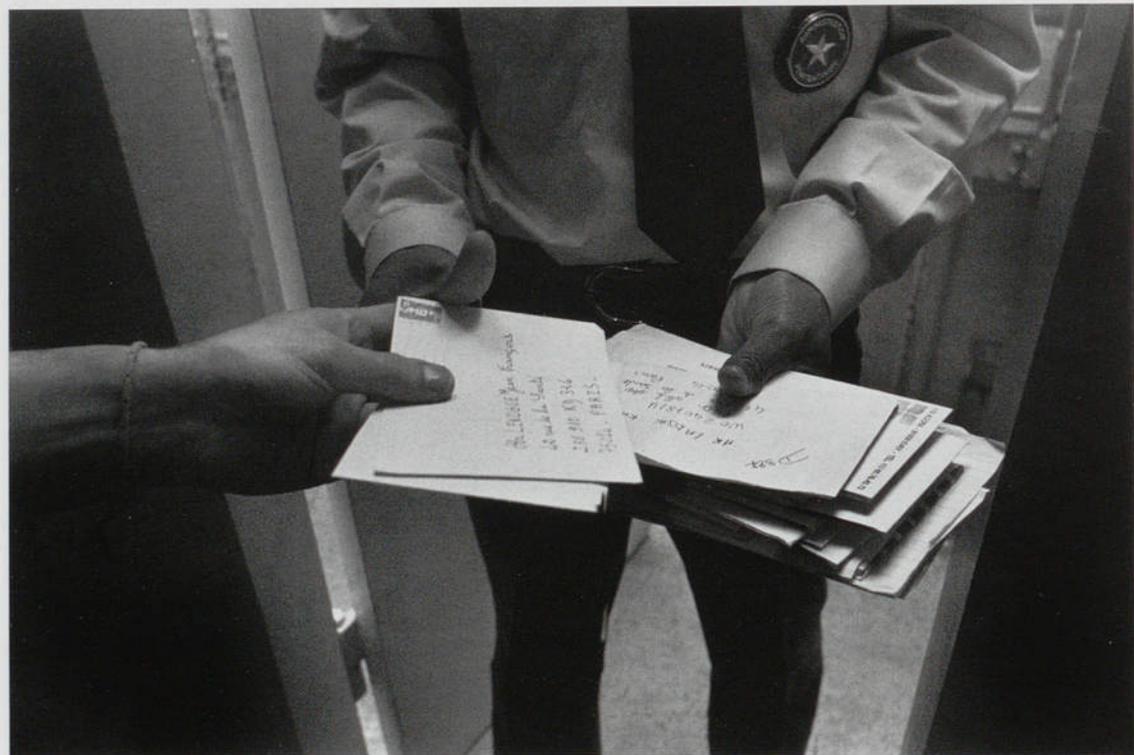
— Vous connaissez naturellement Guillaume Apollinaire !?

Les deux lascars dépités, d'une seule et même voix :

— C'est qui çui là ?

Fin de la minute culturelle.

*Franck Balandier*



© O. Rubert



D'abord, décoller délicatement le timbre pour vérifier qu'il ne dissimule pas quelque poudre prohibée. Le recoller. Maladroitement. Puis, à l'aide d'un coupe-papier, ouvrir l'enveloppe. Surtout, ne pas déchirer. Respecter le destinataire. Enfin, juste un peu. Après, c'est plus pareil, forcément. L'intimité bafouée. Combien de lettres lues en fraude ? Combien de déclarations d'amour ou de lettres de rupture ?

Feuillets parfumés, lavande ou jasmin, un peu d'elle enfermée qui s'échappe soudain. Fragrances étrangères, importées en fraude, entre mes doigts. Elle écrit qu'elle m'aime, des choses graves ou légères, elle affirme qu'elle m'attend, elle attendra le temps qu'il faut. Pas sûr. Plus tard, bien plus tard, cette autre lettre, la même écriture enfantine, des ronds sur les "i", elle me quitte, elle a rencontré quelqu'un, quelqu'un de bien, enfin, elle pense, enfin voilà, c'est fini, c'est tout, c'est comme ça, c'est la vie. Cette lettre est sans parfum, sans rien. Seulement, sous la signature, la trace de sa bouche, rouge à lèvres carmin pour ne plus l'oublier.

Je suis le messager. Le gardien de toutes les vies. J'apporte en cellule des secrets éventés, des parfums enfuis, des mots déjà lus.

*Franck Balandier*



© O. Rubert

Ce pourrait être un trampoline pour quelque gymnaste égaré. Ce pourrait être ces filets que l'on tend sur les multicoques pour passer d'un bord à l'autre avec la mer en-dessous, l'écume, le bruit des vagues, celui du vent. Ce pourrait être ce navire immobile, ses coursives et ses passagers plus ou moins anonymes. Mais pour quelle destination ? Ce pourrait être...

Ce n'est rien. Seulement la tentation du vide. Un vertige contrarié. Un océan De Profundis. Aucune terre derrière le soleil. D'ailleurs, il n'y a plus de soleil. Seulement l'ombre. Nul continent à découvrir, nul havre où se réfugier. Alors ? La prison comme une île dont on ne s'évaderait pas ?

*Franck Balandier*



© Franck Balandier - DISP Paris

Prison hors cadre. Juste à côté. Image menteuse. Ici, l'odeur n'est plus pareille. Disparus les effluves de soupe. Place aux parfums entêtants de l'éther. Effacées les traces de salpêtre aux murs. La lumière est partout, elle invite au voyage par-dessus la verrière. Vitrine. Sanctuaire. Il faut, pour parvenir ici, une raison valable, quelque symptôme confirmé. Il faut le mériter. La maladie est une récompense. Oublier la prison, juste un peu. Le temps d'une consultation.

Oublier les grilles, dans son dos. Oublier tout. Oh ! La parenthèse blanche ! Cette envolée de blouse ! Le sourire de l'infirmière en partant. Celui que tu vas garder le plus longtemps possible, jusqu'à la nuit, jusqu'à l'extinction des feux, au creux de tes prunelles.

*Franck Balandier*



© O. Rubert

En 1999 (?), Élie et Dieudonné triomphaient au Palais des Glaces. Leur ayant écrit pour leur proposer de venir faire leur spectacle à La Santé, je fus contacté en retour par leur agent qui me fit venir au théâtre les rencontrer et parler de ce projet avec eux. Accord immédiat. Rendez-vous fut pris pour une représentation spéciale en détention, après accord de la direction (avec mention "spécial enthousiasme" de Pascal Vion, alors sous-directeur).

L'annonce du futur spectacle suscite quelques réactions négatives parmi des détenus qui n'apprécient pas forcément l'humour incisif des deux lascars, alors au zénith de leur popularité, qui n'hésitaient pas à s'attaquer à toute croyance religieuse un tant soit peu fondamentaliste.

Quelques détenus menaçaient même de réagir physiquement à leur venue. Pascal me proposa alors de descendre sur les cours de promenade pour aller "dialoguer" directement avec les contestataires, démarche très inhabituelle, venant d'un directeur, la cour de promenade est réputée pour rester le seul territoire carcéral entièrement contrôlé et géré par la population pénale, quasiment en autogestion.

L'idée de descendre dans la cage aux lions pour défendre le futur spectacle, là où personne ne nous attendait, nous sembla décidément très intéressante en termes de stratégie.

Nous voici donc tous les deux, avec Pascal, par un bel après-midi d'hiver, sur cette cour, au milieu des gars, fort surpris de notre intrusion sur leur territoire, pour un dialogue qui resta "viril mais correct", avec un côté "décalé", mais très efficace dans des échanges auxquels les détenus n'étaient pas habitués.

Je retins donc la leçon et il m'arriva par la suite d'utiliser cette façon de faire, directement en phase avec les détenus, pour mesurer des "températures" sur certains sujets sensibles, ou pour dynamiser des inscriptions à certaines activités ou actions...

Le statut particulier de la cour de promenade nous fut rappelé quelques années plus tard quand nous avons décidé, là aussi avec l'accord du directeur, d'organiser la fête de la musique en plein air, sur les différentes cours de promenade de La Santé. Ainsi, pendant deux ans, la totalité du service socio-éducatif a été mobilisée sur l'organisation et la gestion de ces spectacles, ce qui nécessitait un réel investissement, compte tenu du nombre des intervenants à encadrer lors de leurs mouvements puisque chacun d'eux devait se produire sur différentes cours de promenade, entre Quartier Haut et Quartier Bas.

Il faut bien reconnaître qu'au-delà de la bonne idée, il nous fut montré une certaine hostilité par une partie de la population pénale. En effet, pendant ces spectacles, certains détenus continuèrent ostensiblement à "tourner" sur la cour, snobant ainsi le spectacle se déroulant au même moment. "Vous comprenez, Monsieur Barbier, la cour, c'est le dernier endroit qui nous reste, alors, il ne faut pas essayer de nous le piquer." Nous arrêtons nos fêtes à l'issue de la deuxième édition: l'idée était bonne, mais aurait mérité plus de dialogue pour l'explicitier auprès des détenus....

*Alain Barbier*



© Franck Balandier - DISP Paris

No man's land. Entre-deux. Entre deux quoi ? Entre-deux-mers. Entre deux mondes. Entre deux murs. Je marche. C'est la nuit. La nuit périphérique. En langage de prison, le chemin de ronde est aussi un périphérique. Boulevard périphérique. Je marche dans la lumière des phares. Jeune éducateur, j'effectue mon stage de surveillance. C'est ma première nuit, seul. Cette nuit est la mienne. J'entends le murmure de la ville. Le grondement du dernier métro, tout près. Une voiture qui glisse, rue Jean Dolent. D'un côté, la vie. De l'autre, cette petite mort, derrière chaque fenêtre. Des corps allongés. Enroulés dans leurs couvertures. Je me souviens d'une autre nuit. Enfin, non, je ne me souviens pas. On m'a raconté. Celui-là vient de tuer sa femme. Sa première nuit, lui aussi. Il attend que la ronde soit passée. Il sait où couper pour ne pas se rater. Cette artère-là, cisailée par son canif réglementaire. Il s'enroule dans sa couverture. Tout cela, dans le silence de la nuit. Personne n'a rien vu. Rien entendu. On le retrouve au matin. Propre. Vidé. Pas une goutte de sang sur le carrelage. La laine a tout absorbé.

Silence pénitentiaire.

Je continue de marcher. Mes pas sur les pavés disjoints. Je ne veux rien déranger. La prison rêve. Je vais jusqu'au bout du chemin. Et si, là-bas, dans le virage, quelqu'un m'attendait, en embuscade ? Je parviens jusqu'à cet angle incertain. Avec prudence, je ralentis. J'ai peur. Je me penche. Je risque un oeil. Rien. Personne. Je poursuis ce voyage inutile jusqu'au bout de ma nuit.

*Franck Balandier*



### Évasion de Vaujour

*"L'évasion n'est pas une modalité d'exécution de la peine"  
Vieil adage pénitentiaire.*

Les évasions de La Santé se comptent sur les doigts d'une main (Mesrine, Vaujour, sans oublier Daudet...). L'endroit est réputé sûr. Moins connue mais plus inventive fut celle qui eut lieu en plein été. Un détenu avait réussi à se faire classer comme auxi à la maintenance, et pouvait donc avoir l'insigne honneur de se balader dans la détention. Outre sa trousse à outils, il avait l'autorisation de garder un énorme transistor qui ne le quittait pas. Patient comme on peut l'être dans la réalisation de ce genre de projet, il a su profiter de ses déplacements pour piquer et détourner toutes sortes d'objets nécessaires à la réalisation de son plan. Détenu considéré comme exemplaire, toujours poli, il était complètement banalisé, couleur muraille... ( on ne se méfie jamais assez des détenus modèles )....

Il avait en fait trafiqué son transistor en y aménageant des caches où il planquait tout ce qu'il récupérait : personne ne songeait plus à le fouiller, alors lui, il rassemblait son nécessaire... Au fil du temps, il a donc scié patiemment ses barreaux, et une belle nuit d'été, partant de sa cellule de la 5<sup>ème</sup> division (dite des travailleurs), il a pu se hisser sur le toit et aller jusque sur la toiture du bloc D, au bord du bd Arago. Là, grâce à un très habile système de grappin, il a pu accrocher le mur de ronde et, s'élançant du toit du bloc D, il a fait le téléphérique, après s'être bien protégé les mains, jusqu'au mur d'enceinte.

Vers cinq heures du matin, le long du boulevard, un insomniaque qui faisait faire pipi à son chien a vu ainsi un petit Asiatique sauter depuis le haut du mur et disparaître dans la nuit sans plus de formalités... Nous n'aurons plus de nouvelles, à ma connaissance, de ce monsieur, entré dans le petit club des évadés de La Santé.

Le lendemain, lors du rapport quotidien, après avoir retracé cette évasion " sans haine ni violence ", avoir compris tout son art de se fondre quasiment dans les murs et d'endormir tout sens critique à son endroit, nous nous sommes tous regardés avec un oeil très admiratif et je n'exagère qu'un peu si je dis qu'à la fin du rapport, nous nous sommes tous levés et avons applaudi longuement, saluant l'artiste pour l'ensemble de son oeuvre... Un peu...

*Alain Barbier*



© Jacqueline Salmon - Prison de la Santé - 2009

### Un parloir enfant dans la prison.

Les détenus ayant un ou des enfants mineurs placés auprès d'organismes sociaux (ASE, foyers...) et dont le conjoint n'a pas l'autorité parentale ou est incarcéré, ont la possibilité de les rencontrer dans un lieu dédié à cette occasion.

Il importe alors au service d'insertion et de probation d'organiser ces visites, d'évaluer la pertinence du nombre de celles-ci et de leur durée, d'assurer la prise en charge du référent social extérieur et de l'enfant dès l'entrée de la prison, et ce, jusqu'au parloir situé au centre de l'établissement et d'assurer également le retour.

Ces rencontres (parent enfant, travailleur social "extérieur" et "d'intérieur", contacts et échanges plus approfondis avec la personne placée sous main de justice) étaient riches et intenses.

J'appréciais cette liberté de manoeuvre qui restait possible malgré un règlement intérieur strict, des contraintes inhérentes au bon fonctionnement de l'établissement et qui impliquait l'adhésion et la coopération de diverses catégories de personnels.

Mais alors que d'ordinaire il fallait un certain temps pour ne pas dire un temps certain pour franchir les grilles lorsque nous devions nous rendre en d'autres lieux (bâtiment, salle d'activité...) pour l'occasion, une procédure particulière était mise en place : tous les mouvements étaient bloqués et la priorité était alors donnée pour que l'enfant et ses accompagnants pénètrent dans l'établissement ou le quittent en des délais rapides pour des raisons de sécurité.

Cela avait un côté irréel, décalé.

Imaginez un garçon de 8 ans traversant les couloirs de La Santé, regardant les murs et les grilles, avec des personnes de l'autre côté de ces grilles, les yeux grand ouverts, parfois tristes, portant à la main un paquet de friandises offert par son père, au milieu de bruits de clés, d'ouverture et de fermeture de portes, de mouvements de personnels...

*Michel Branet*



© Jacqueline Salmon - Prison de la Santé - 2009

C'était en 1998. J'étais éducateur au service socio-éducatif de la maison d'arrêt de Paris la Santé et nous avions en charge des domaines d'intervention en plus de nos tâches professionnelles. Pour ma part j'étais le référent du GENEPI, association loi 1901 constituée d'étudiants bénévoles, qui intervenait en milieu carcéral et qui proposait des activités collectives (anglais, jeux de société...) ou individuelles (remise à niveau en français, mathématiques...).

En début d'année scolaire nous recevions une cinquantaine d'étudiants avec la direction de l'établissement. Nous leur faisons découvrir leurs lieux d'intervention, nous leur présentons le cadre et les sensibilisons sur ce qu'ils pouvaient faire et ne pas faire afin de ne pas mettre en danger l'institution et de les préserver eux mêmes.

Il y avait un règlement et il fallait le respecter pour des raisons évidentes de fonctionnement et de sécurité. Les étudiants pouvaient fournir des supports dans le cadre de leurs activités culturelles, mais ne devaient en aucun cas faire sortir du courrier de détenus, leur apporter des denrées alimentaires, des boissons, des cigarettes...

Nous insistions beaucoup à propos de ce qu'il était possible de faire et de ne pas faire et dans le doute ces jeunes intervenants pouvaient m'interpeller quand ils le désiraient.

Il y avait un règlement et il fallait le respecter.

L'année scolaire avait commencé, les premières interventions avaient démarré. Une étudiante donnait des cours particuliers de remise à niveau en français à un détenu dans une petite salle ; à un moment donné, il lui a demandé si elle avait une cigarette. Spontanément elle lui présenta son paquet et lui dit de se servir mais au même moment un surveillant passa devant la porte vitrée et vit cet échange qui n'était pas autorisé. Il rédigea alors un rapport d'incident qui fut adressé au directeur de l'établissement. Une sanction fut prise. L'étudiante fut alors interdite d'intervention auprès de la population carcérale. Je reçus par la suite cette jeune « généliste » et elle m'expliqua qu'elle n'avait pas voulu braver un interdit, qu'elle ne voulait pas mettre à mal le fonctionnement de cette institution, qu'elle avait tout simplement voulu dépanner une personne qui n'avait sûrement pas les moyens de s'acheter des cigarettes, qu'elle avait voulu créer un simple lien d'échange tout simplement cordial dans le cadre de cette intervention....

Mais il y avait un règlement qu'il fallait respecter et il avait été enfreint ; j'avais tenté de plaider sa cause, en vain.

Elle fut déçue, très déçue. Elle avait fait la démarche de donner gratuitement de son temps pour apporter à son prochain quelque chose qu'il n'avait pas ; un lien avec l'extérieur, un enseignement, une occupation...

Je revis cette personne quelques jours plus tard, par hasard, dans la rue. Nous avons discuté. Elle ne s'était toujours pas remise de cette sanction qui l'avait profondément affectée. Elle était triste, déçue, toujours aussi déçue.

*Michel Branet*



© Claude Flbron - Bibliothèque de la prison de la Santé - Nov 1984

C'est un des premiers lieux que j'aie visités, fin 1992, lors de mon arrivée à La Santé, bloc D : une enfilade d'anciennes cellules tapissées d'étagère rustiques mais solides, plus de 20000 volumes "reliés pénitentiaires", étiquetés selon un code spécifiquement local et, dans leur immense majorité, jaunis (très) et aussi poussiéreux (très).

Le système de lecture était plus que rudimentaire et, pénitentiairement parlant, ultra daté : deux détenus classés auxis, encadrés par deux surveillants, avaient à leur disposition un chariot poussif qu'ils remplissaient surtout de polars et de livres de poche, pour aller faire une tournée cellule par cellule, prêtant parcimonieusement un ou deux ouvrages choisis à la va-vite parmi ceux qui restaient sur le chariot.

Bien sûr, pas de catalogue, pas de conseils ni d'aide à la lecture, il fallait avoir déjà une solide culture littéraire pour s'y retrouver et pouvoir faire des choix éclairés. La politique de lecture, émise par le "responsable" des détenus était plutôt curieuse : "je ne sors que les livres qui peuvent à la longue s'abîmer sans conséquence, comme les poches ou les polars. Les autres doivent rester sur les rayonnages : il ne faut pas qu'ils s'abîment, vous comprenez..." ...Logique de conservateur de patrimoine....

Alors, on essaie de revoir tout cela... Après des négociations qui tournent court rapidement avec la mairie (Monsieur Tibéri nous "prête" une bibliothécaire une demi-journée par semaine, pour 1500 détenus ... royal...)

C'est avec *Culture et Bibliothèque Pour Tous* que l'on fera affaire : bibliothécaires bénévoles, ils interviennent habituellement dans les hôpitaux : quinze volontaires se lanceront dans l'aventure qui perdurera jusqu'à la fermeture du bâtiment en 2006. On ouvrira des annexes dans tous les bâtiments (cellules rénovées et équipées) avec des permanences animées par des bibliothécaires (quasiment que des femmes entre 40 et 65 ans). Leur premier boulot sera de ne garder que 3000 livres sur les 20000 de départ :

"Vous comprenez, Alain, nous sommes des bibliothécaires, pas des conservateurs : un livre, c'est fait pour être lu, sinon, il n'a pas sa place sur les rayonnages." L'ex-détenu auxi a failli s'étouffer de rage et a préféré partir.

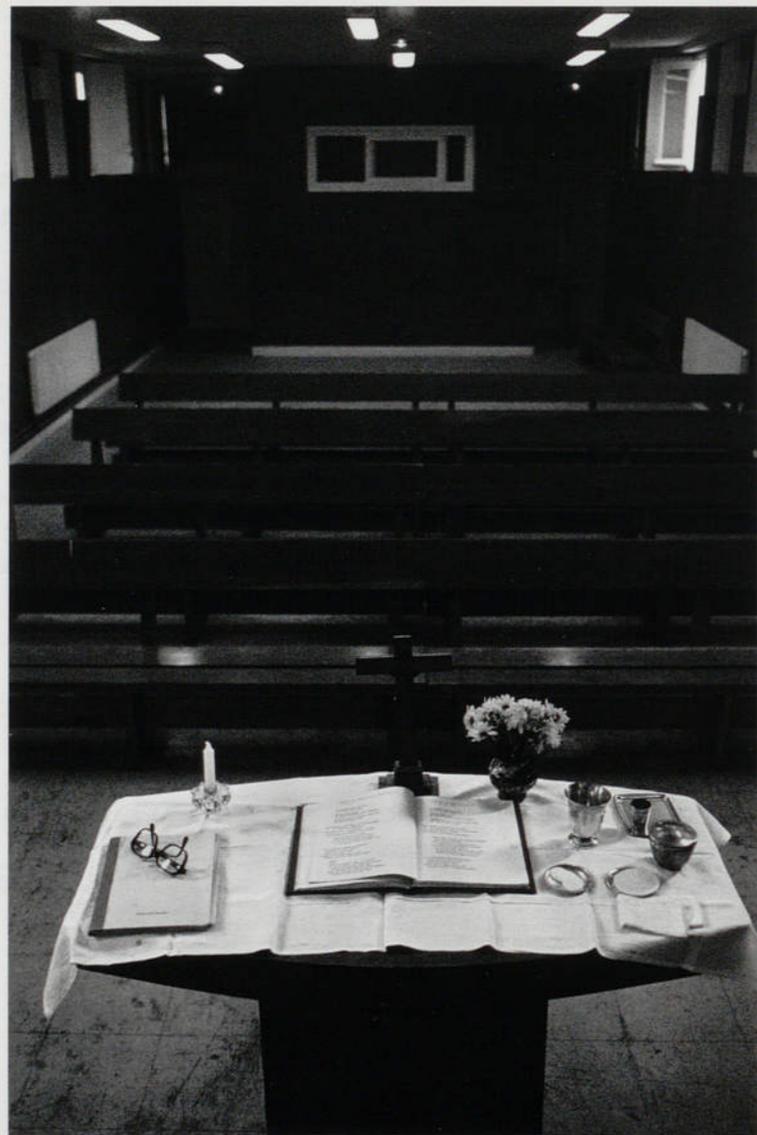
Le deuxième boulot consistera à étoffer le fonds en langues étrangères (n'oublions pas qu'à l'époque, 75% des détenus de La Santé sont de nationalité étrangère). Notre premier gros coup sera de faire entrer le Coran en masse, par le biais de l'Ambassade de l'Arabie Saoudite (on ne savait pas qu'elle était connotée fondamentaliste...). Les murs de cette bibliothèque se sont rafraîchis, la codification Dewey est devenue la norme et on en a même informatisé la gestion.

C'est aussi là que le nouvel auxi détenu est tombé amoureux de Marie-Claude, la responsable...Aïe... L'amour est un sentiment dangereux en prison, alors, on a dû se séparer rapidement de notre auxi...

Notre comtesse à nous, Mme de Montesquiou égayait les conversations de son esprit leste, humour XVI<sup>e</sup> arrondissement parfaitement maîtrisé...Un régal..

De 1993 à 2005, pas une seule histoire, pas un seul incident. Chapeau les petites dames de CBPT.

*Alain Barbier*



© O. Flubert

En plagiant Magritte, on pourrait dire : "Attention, ceci n'est pas une chapelle". Même si elle accueillait, pendant le week-end, les différents cultes pratiqués, cette salle était avant tout une salle polyvalente.

Seul endroit de la détention qui pouvait accueillir plus de quinze personnes à la fois, elle était donc fortement recherchée et les plannings d'occupation étaient l'occasion de se faire de farouches ennemis parmi les postulants à ce lieu.

On pouvait ainsi y faire du théâtre, (la légende veut que Samy Nacéri y ait fait ses premiers pas ); Élie et Dieudonné y ont donné leur spectacle " en garde à vue "), y accueillir des plateaux TV animés par Alain Moreau (R. Depardon, M. Kassovitz) ou par Anne Toussaint (l'équipe d'Amélie Poulain, W. Klein, J. P. Bacri, A. Jaoui, G. Larvin), des concerts, ou des conférences rencontres (Cabu et Charlie Hebdo, H. Reeves), on y chantait, on y dansait (et oui !!), on y jonglait, on y faisait du ping-pong ou du cardio-training, on pouvait aussi y organiser des forums de l'emploi très sérieux.

Les bancs en bois y étaient particulièrement spartiates, les éclairages incertains, l'acoustique médiocre et la régie un vrai dépôt de vieilleries.

Les seules contraintes étaient de ne pas fumer et de ne pas se suspendre aux fenêtres pour hurler avec les cours de promenade...Moments de tension, voire de conflits, mais prix à payer pour ne pas faire l'objet d'une surveillance " officielle " ...

On essayait de faire de ce lieu un endroit un peu " à part ", un lieu de vie, d'échanges et de rencontres, et un lieu où l'on avait l'impression d'en sortir moins bête qu'en y entrant. Pas qu'une chapelle, vous dis-je...

*Alain Barbier*



© Musée Carnavalet - Dépôt S. Manaud

#### Mess des surveillants

Pourquoi des surveillants ? Plutôt des personnels, car toute la profession venait consciencieusement s'accrocher au bar, avant d'aller déjeuner (et aussi après). L'alcool a fini par y être complètement interdit. Finis les apéritifs sans fin qui annonçaient des après-midi embrumés : les recettes perçues grâce à l'alcool étaient faramineuses et finançaient dieu sait quoi... Pendant longtemps, il y avait un détenu classé aux derrières le bar, qui savait ménager ses tournées ( inutile de préciser que le service socio-éducatif "se limitait" au café...)

Sur le mur, une photo où un surveillant de La Santé, avec deux collègues, remportait des compétitions d'aviron, montrant le bon et droit chemin de l'hygiène et du sport, comme pour narguer les nombreuses bouteilles ne figurant pas sur cette photo, étrangement vide de ses clients qui se bouscuaient pour le Ricard ou le whisky de midi. Impression que cette pièce vient d'être brutalement désertée, privée de son futur, de son destin. Dans la salle à côté où on prenait ses repas, au mur, était accrochée une gigantesque reproduction du Louvre par Hoffbauer qui recouvrait la totalité du mur ; culturel, non, le mess...?

*Alain Barbier*



© Mathieu Pernot

Évidemment, les murs sont toujours là. Les grillages aussi. Les barbelés, pareils... Concertina. Ça s'appelle comme ça, les barbelés. Concertina. Un petit concerto. Ou bien l'accordéon du même nom. La prison comme une note de musique. Dis, tu entends les cris derrière les barreaux ? Dis, tu entends les chants ? Personne. Il n'y a plus personne. Cour désertée. Moi, j'entends encore leurs pas. J'entends encore leurs voix. Ils tournent. Toujours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Pourquoi ? Peut-être pour remonter le temps, l'arrêter, ou du moins le suspendre. Ils ont fini par y parvenir. Ils sont partis. Ils ne sont sans doute pas très loin. Les prisons repoussent comme les arbres. Ailleurs. Les arbres ont toujours raison. La prison comme un jardin. Comme une serre. Serre. Serrer. Combien d'anonymes passés ici qui se sont fait serrer ? Qui ont, tant de fois, foulé ce sol. Ils préparaient le terrain. Pour que l'herbe repousse. Mauvaise herbe. Ils étaient mauvaises herbes. Jardiniers. Ils étaient jardiniers. Ils ont semé. Ils laissent derrière eux la plus belle des promesses : un jour viendra où les arbres dépasseront les murs. Un jour viendra où leurs racines soulèveront le sol. Un jour viendra, j'en suis sûr, où les murs s'écrouleront.

*Franck Balandier*



© Mathieu Pernot



Choc très fort en voyant la photo. C'est devenu ça, La Santé... une friche avec ces herbes folles poussant anarchiquement sans que l'on s'en préoccupe.... À quoi bon ?... La cour de promenade a tourné définitivement sa page d'histoire. Trois ans sont passés et la prison est déjà devenue fantôme ; les treize ans de présence et de travail dans ces lieux sont gommés en un quart de seconde à la vue de cette image : on m'a volé La Santé...

Je me rends définitivement compte que j'ai aimé profondément ce lieu, ces pierres qui ont vu des pages d'histoire s'inscrire à leur manière. Depuis 1867, des milliers d'hommes y ont été enfermés et ils y ont souffert. Mais moi, j'ai aimé ce lieu : la peine et la souffrance de ces hommes ne m'ont pas empêché d'aimer La Santé. Bien sûr, en voyant ces herbes, je revois aussi les fantômes qui tournaient, tournaient, quel que soit le temps ou le mois de l'année quoi qu'ils aient fait.... Bien sûr...Que sont-ils devenus ; j'espère leurs jours meilleurs, mais moi cette friche désolante me touche profondément, moi, et me vole La Santé, ma Santé...

*Alain Barbier*

*La photo  
manquante*

*Le glorieux*

Il me manque quelque chose. Il y a ce cadre vide à occuper. Cet espace vierge qu'aucune photographie ne saurait domestiquer. Et même, si elle devait exister cette photo, pourrais-je aller voir ce qui se cache derrière? Peut-être qu'il n'y a rien derrière. Peut-être. Je voudrais passer de l'autre côté du miroir. Rentrer dans la photo. M'y installer. Témoigner d'un passage. Mais que devrais-je signifier de si essentiel qui n'aurait pas déjà été dit, écrit, montré?

Il me manque les bruits. Le silence précaire de la nuit pénitentiaire. Tout le reste, en somme.

Le pas étouffé des surveillants effectuant leur ronde. Le hurlement terrible et soudain d'un détenu, vers deux heures du matin. L'écho d'une cavalcade. Le cliquetis des clés pendues à la ceinture, tel un carillon dérisoire. Une grille qui s'ouvre puis se referme. Des serrures qui claquent. Des voix sans visages. Puis, le silence encore jusqu'au gris du ciel. Tout me manque encore. Tout le temps me manque. C'est le temps qu'il faudrait montrer. Seulement le temps. Le temps des cris, des paroles échangées aux fenêtres des cellules, les chants, les prières, les rires aussi. Oui : les rires. La prison ne se réduit pas à un sanglot. Pas plus qu'à une image.

*Franck Balandier*

# Le glossaire

Chrono

instrument qui, comme le mouchard, sert au contrôle de la ronde effectuée par l'agent.

Dalami

revêtement de sol (moderne à l'époque) style gerflex.

Douche

accessible une seule fois par semaine à tour de rôle pour les personnes détenues.

Fouille

"activité" ordonnée par une supérieure à une surveillante de fouiller telle cellule afin de s'assurer que ne s'y cache aucun objet dangereux ni médicament non autorisé.

Fouille à corps

se distingue de la fouille simple pratiquée par palpation sur les vêtements.

Fourre-tout, cagibi, débarras

lieu où l'on se défait de tout ce qui ne sert plus, comme chez soi.

Garçonnes

détenues présentant une allure générale masculine par la gestuelle, la coiffure ou l'habillement.

Guichet

poste tenu par une surveillante à la porte d'entrée de la détention.

Madame Chef

titre donné à la surveillante chef (uniquement à la Petite Roquette).

Mitard, cachot (prison dans la prison)

cellule faiblement éclairée, dépourvue de tout confort et disposant pour seul lit d'une paillese jetée au sol.

Mouchard

instrument permettant de contrôler que le passage à un point donné à une heure donnée a bien été effectué par l'agent chargé de la ronde.

Mouvement

tout déplacement de personnes incarcérées, seules ou accompagnées par un surveillant.

Ronde

circuit à parcourir à l'intérieur de la prison ou à l'extérieur dans la partie chemin de ronde pour en assurer la surveillance.

## Les auteurs

**Franck Balandier,**

Né le 11 juillet 1952

Directeur d'insertion et de probation,

Directeur des ressources humaines et de la communication,

Service pénitentiaire d'insertion et de probation de Paris.

Entré dans l'administration en 1977, comme éducateur pénitentiaire.

Puis formateur à l'Énap.

Puis réalisateur, responsable du service vidéo de l'Énap.

Puis Chef du bureau de presse et d'actualité à la Chancellerie.

Puis responsable de la communication à la Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris.

**Alain Barbier**

Né le 1<sup>er</sup> mai 1948

Est passé des sciences politiques à l'administration pénitentiaire en 1975 en devenant éducateur, 10<sup>ème</sup> promo, pour voir...

centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis jusqu'en septembre 1982, date à laquelle il passe au CPAL de Paris. Nommé chef de service en 1986, il renoue ensuite avec le milieu fermé en allant, en 1992, à La maison d'arrêt de La Santé où il reste jusqu'en décembre 2005, date de début des travaux, qui font passer la population pénale de 1300 à 500 détenus. Devient ensuite D.I.P au SPIP 75, en prenant la gestion du pôle des suivis différenciés.

Fasciné et même plus par La Santé, serait partant pour réfléchir sur toute action visant à faire perdurer la mémoire de la dernière prison parisienne...

**B. M.**

avril 1971 - mars 1973, surveillante à la Petite Roquette.

**Marie-Thérèse Bonafos**

Née en 1952 dans les Pyrénées catalanes.

1971 : à 19 ans, encore mineure à l'époque — la majorité était encore à 21 ans — je suis admise au concours d'éducatrice pénitentiaire.

Automne 1971, j'effectue le stage imposé de surveillante à la maison d'arrêt de femmes de la Petite Roquette.

Été 1972 j'effectue mon apprentissage du métier d'éducatrice à la maison d'arrêt de femmes de la Petite Roquette.

Automne 1973, je suis affectée à l'issue de ma scolarité à la maison d'arrêt de femmes de Fleury-Mérogis en tant qu'éducatrice titulaire.

Aujourd'hui, directrice d'insertion et probation au siège Bastiais du SPIP de Corse.

A ce jour, mon temps de service effectué dans l'administration pénitentiaire est de 38 années. J'ai eu l'émotion de retrouver dans ce groupe d'écriture B.M., que je voudrais citer parmi les belles âmes qui ont œuvré à la maison d'arrêt de la Petite Roquette. C'est sans doute grâce et à cause de personnes comme elle, que je me suis sentie capable de rester dans cet univers professionnel aussi rébarbatif à première vue. Il y a d'autres noms qui me viennent à l'esprit, Soeur Irène, Colette Parpillon l'éducatrice et bien d'autres messagères de valeurs fondamentales d'humanité, garde fou essentiel en ces lieux où tout peut si vite basculer, comme Madame le pasteur Tania Metzger qui, alors que je m'interrogeais sur l'utilité de notre présence en ces lieux, laquelle me semblait se situer versant caution d'un système contestable dans ses objectifs: faire souffrir pour amender, m'avait dit : « Notre présence est très utile même si nous ne pouvons pas grand chose. Écouter les personnes c'est déjà énorme. Ne pas être là serait bien plus préjudiciable. » Alors je me suis mise à écouter, peut-être bien plus que je ne pouvais entendre et comprendre, et ce fut un chemin initiatique très rocailleux, mais ô combien passionnant.

### **Michel Branet**

1980. J'ai 22 ans, je passe le concours de surveillant d'établissement pénitentiaire et je quitte mon sud-ouest natal. J'arrive à Fleury-Mérogis où l'on m'informe que je ferai mon stage pratique aux Prisons de Lyon ; ce sera mon premier contact avec la prison. Après quelques autres semaines passées à l'École nationale d'administration pénitentiaire je serai affecté à Fleury-Mérogis, au centre des jeunes détenus, et j'y resterai 5 ans.

1985. Je postule à une formation de surveillant orienteur, je suis pris et prends mes fonctions à Fresnes où durant cinq années je ferai passer des tests psychotechniques à des détenus souhaitant suivre des formations professionnelles intra muros et j'interviendrai épisodiquement à la prison de La Santé.

1990. Je passe le concours d'éducateur de l'administration pénitentiaire, je suis reçu, et après deux ans de formation je débute ma nouvelle carrière à la maison d'arrêt de Paris la Santé en 1992 et j'y resterai neuf années.

2001. Après plus de 20 ans de milieu fermé je postulerai et obtiendrai un poste en milieu ouvert, où je me trouve toujours, au SPIP 75 c'est-à-dire au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de PARIS, nouvelle appellation des anciens services sociaux éducatif pénitentiaires.

### **Bernadette Dherouville**

Née en 1950, 38 ans passés dans l'administration pénitentiaire en qualité d'éducatrice et de conseillère d'insertion.

Actuellement en poste à Laval (53).

L'initiation au rôle d'éducatrice s'est faite à la prison de la Roquette en 1972. Cette grande prison de femmes au cœur de Paris m'a fait découvrir une vie insoupçonnée, secrète, organisée, de femmes emprisonnées pour des faits allant de la mendicité au meurtre d'enfants. Une prison qui allait vivre ses derniers instants.

### **M.-T. A.**

a passé le concours d'Educatrice des services extérieurs de l'administration pénitentiaire au mois de juin 1968. Après quelques semaines à l'École d'Administration Pénitentiaire de Fleury-Mérogis, elle a effectué le stage de surveillante à la prison de la Petite Roquette à l'automne 1968. Elle a été nommée éducatrice dans ce même établissement au mois d'août 1969 et y est restée jusqu'au déménagement, en 1973. Elle a travaillé un peu plus d'un an à la maison d'arrêt des Femmes de Fleury-Mérogis, puis elle a demandé et obtenu une affectation au CNO des prisons de Fresnes. Elle a quitté l'administration pénitentiaire au mois d'août 1976.

# Remerciements

L'ensemble des auteurs  
Nicole Caligaris

Claude Abron  
Jean-Michel Armand  
Olivier Aubert  
Franck Balandier  
Christel Courtois  
Jean-Michel Forgeret  
Marie Frouin  
Jack Garçon  
Laurence Goupille  
Perrine Latrive  
Laurence Leprêtre  
Jean-Daniel Pariset  
Mathieu Pernot  
Sophie Petit  
Jacqueline Salmon  
Catherine Tambrun  
Jean-Baptiste Woloch

Conception publication : Patricia Chauché  
Coordination : Catherine Pénicaud

Imprimerie Laplante - 33700 Mérignac  
Février 2010

École nationale d'administration pénitentiaire  
440 avenue Michel Serres - BP 28  
47916 Agen cedex 9  
Tél : 05 53 98 98 98  
Fax : 05 53 98 98 99

[www.enap.justice.fr](http://www.enap.justice.fr)

ISBN 978-2-11-099307-6

**ÉnAP**  
École nationale  
d'administration pénitentiaire



PARISIENNE  
DE  
**PHOTO**  
**GRAPHIE**  
S A S M L